

Circonscription de Tulle Dordogne

Affaire suivie par :
Éric Sauvezie
Inspecteur de l'éducation nationale
chargé de l'éducation au développement durable
Tél : 05 87 01 20 51
Mél : ce.0190052d@ac-limoges.fr

Cité Administrative Jean Montalat
BP 314
19011 Tulle Cedex

Tulle, le 23 septembre 2021

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale

Objet : concours d'affiches « Changez d'air ! » 2021-2022.

PJ : - flyer,
- communiqué de presse,
- affiche lauréate en 2021.

Dans le cadre du plan régional santé environnement Nouvelle-Aquitaine et de la mesure 21.3 « *soutenir les initiatives locales visant à sensibiliser à la santé environnement les enfants de 7-11 ans* », pour la cinquième année consécutive, la Mutualité française Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires vous proposent de participer au concours d'affiches « Changez d'air ! ».

L'objectif est de sensibiliser les élèves et la communauté éducative, de manière ludique, à l'importance de la qualité de l'air intérieur. Et de les inciter à adopter les bons réflexes pour préserver leur santé.

Ce concours s'adresse aux élèves de CM1 ou de CM2 des écoles publiques de Nouvelle-Aquitaine.

Chaque enseignant qui inscrit sa classe reçoit un ensemble de documents et outils pour s'initier à la thématique et accompagner ses élèves dans ce projet.

Selon la ou les technique(s) de leur choix (utilisation de peintures, pastels, collages de feuilles, plumes ou carrés de tissus, photos, etc.), les élèves imaginent et réalisent ensemble une affiche. Celle-ci doit illustrer graphiquement le thème « Changez d'air ! » selon leurs représentations d'un habitat sain et de son impact sur la santé et l'environnement.

Pour les deux premières classes inscrites dans chaque département de la région, l'Agence régionale de santé offre deux ateliers animés en classe par des experts en santé-environnement.

Pour obtenir davantage d'informations, vous pouvez consulter le site dédié en cliquant [ici](#).

Les inscriptions s'effectuent par mail à l'adresse suivante : changezdair@n.aquitaine.mutualite.fr, **avant le vendredi 22 octobre 2021**.

Signé

Dominique MALROUX